

## Arrêté portant composition de la Commission Consultative Paritaire (CCP)

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le Décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n° 2021-1624 du 10 décembre 2021 modifiant certaines dispositions relatives aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération en date du 3 février 2023 portant désignation des représentants du collège des collectivités et établissements publics à la CCP placée auprès du CDG18,

Vu le procès-verbal des élections en date du 8 décembre 2022 et la proclamation des résultats,

Vu le tirage au sort en date du 18 mars 2024,

### ARRÊTE

**Article 1** : La composition de la CAP C placée auprès du Centre de Gestion du CHER s'établit comme suit :

Représentants des collectivités/établissements publics	
Titulaires	Suppléants
M. Daniel BONE Maire de COLOMBIERS	M. Francis BLONDIEAU Maire-Adjoint à ST AMAND MONTROND
M. Pascal MARGERIN Maire de BLANCAFORT	M. Denis DURAND Maire de BENGY SUR CRAON
Mme Anne-Marie OSWALD Maire-Adjoint à ST MARTIN D'AUXIGNY	M. Patrick COURZADET Maire de SAINT MAUR
M. Christian ALLIER Maire-Adjoint à NERONDES	M. Pierre GROSJEAN Vice-Président de la CDC de la Septaine
M. Jean-Marie DELEUZE Maire de VERNEUIL	M. Franck BRETEAU Maire à TROUY
Mme Bénédicte DUCATEAU Maire de JUSSY CHAMPAGNE	M. Pierre DUCASTEL Maire de la GUERCHE SUR L'AUBOIS

Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Monsieur Guillaume DEBAIN Ingénieur SIVY	Madame Michelle GAMBADE Adjoint technique BENGY SUR CRAON
Madame Loetitia CAILLAUD Adjoint technique JARS	Madame Isabelle CHAULIN Auxiliaire de puériculture classe normale SAINT AMAND MONTROND
Madame Marie-Candide CATAFORT Adjoint d'animation MEHUN SUR YEVRE	Madame Aimée SCOFIELD Adjoint d'animation DUN SUR AURON
Madame Nelly GANGNERON Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe BRECY	Monsieur Paul GUICHARD Technicien SAINT AMAND MONTROND
Monsieur Arthur FAVEL Adjoint d'animation CDC Terres du Haut Berry	Madame Carole CHABASSIER Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe ARGENVIERES
Madame Sandra DOCHEZ ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe OIZON	VANDECANDELAERE Emilie Assistant d'enseignement artistique MEHUN SUR YEVRE

**Article 2** : Le présent arrêté prend effet à compter de l'accomplissement de la 1<sup>ère</sup> mesure de publicité suivante : affichage ou publication au recueil des actes administratifs.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président du Centre de Gestion dans les deux mois suivant la date d'accomplissement des formalités de publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours administratif. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

**Article 4** : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Plaimpied-Givaudins, le 25/03/24

Le Président,

  
Pierre DUCASTEL

